

Séance extraordinaire du conseil municipal de Rivière-Héva, tenue le mercredi 1^{er} décembre 2021, à la Salle du conseil municipal, à compter de 18 h 30 sous la présidence de madame Chantal Thibault, mairesse, à laquelle sont présents :

Messieurs les conseillers suivants :

Maurice Mercier
Noël Beaulé
Yvon Charette
Luc Richard
Robert Paquin
Jean-François Baril

Madame Cindy Paquin directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, est présente.

2021-12-289 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et unanimement résolu d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

2021-12-290 Autorisation de signature pour tous actes et documents de la Municipalité

Il est proposé par monsieur le conseiller Maurice Mercier et unanimement résolu d'autoriser la mairesse Chantal Thibault à signé tous actes et documents pour la municipalité.

Adoptée

2021-12-291 Appui – demande d'exclusion

Considérant que la demande vise le lotissement et l'aliénation ainsi que l'utilisation à des fins autres qu'agricoles d'une superficie de 161 911.8 mètres carrés correspondant au lot 5 766 154;

Considérant que le lot 5 766 154 est situé dans l'affection agroforestière au schéma d'aménagement et de développement de la MRC et est constitué d'un milieu boisé, sans potentiel acéricole;

Considérant que le lot 5 766 154 est composé de sols de type 7, n'offrant aucune possibilité pour la culture ou pour le pâturage permanent;

Considérant que le lot 5 766 154 est contigu à un secteur de demande recevable, dont une décision favorable a permis le développement résidentiel;

Considérant que cette demande s'inscrit en continuité du développement résidentiel existant afin de permettre la construction en deuxième rangée;

Considérant que la municipalité est favorable à la continuité du développement résidentiel sur la rue des Pionniers;

Considérant que la municipalité souhaite rentabiliser ses coûts d'entretien de la rue des Pionniers;

Considérant que la présente demande d'autorisation ne contrevient pas aux règlements municipaux;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Maurice Mercier et unanimement résolu d'appuyer la demande d'exclusion de la MRC de la Vallée-de-l'Or, pour Gestions immobilières La Prairie inc. auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS

2021-12-292 Levée

À 18h36, il est proposé par monsieur le conseiller Luc Richard et unanimement résolu que la séance soit levée.

Adoptée

Cindy Paquin
Directrice générale par intérim
Secrétaire-trésorière

Chantal Thibault
Mairesse